



DECRET N° 79/568 du 13/10/79

portant nomination de Monsieur PAMBOU René Benjamin
en qualité de Directeur Régional du Centre National
de la Statistique et des Etudes Economiques du Kouilou.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution ;
Vu le Décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur PAMBOU René Benjamin, Ingénieur Statisticien-Economiste précédemment Directeur des Statistiques Générales est nommé Directeur Régional du Centre National de la Statistique à Pointe-Noire.

Article 2. - Le présent décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de prise de fonction par l'intéressé et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 13 OCTOBRE 1979.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Plan

Pierre MOUSSA.

Le Ministre du Travail et de la
Justice, Garde des Sceaux

Victor TAMBA-TAMBA.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances

Henri L O P E S.